



LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DANS NOS UNIVERSITÉS :

UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE





LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DANS NOS UNIVERSITÉS : UNE CONTRIBUTION **ESSENTIELLE**

Les chargées et chargés de cours ont toujours été présents dans la formation universitaire au Québec. Leur apport est jugé important pour la relève professionnelle ainsi que pour une formation de base dans les diverses disciplines de la connaissance.

L'Université peut se dire heureuse de cette contribution qui est complémentaire de celle du corps professoral et qui demeure essentielle à une formation universitaire de qualité.

Toutefois, la contribution des chargés de cours reste peu connue et valorisée socialement, même si elle est bien appréciée des étudiantes et des étudiants.

On peut estimer que les établissements universitaires québécois disposent de plus de 11 000 chargées et chargés de cours. La plupart enseignent au premier cycle et certains d'entre eux sont affectés aux études supérieures de maîtrise et de doctorat. Le corps enseignant des chargés de cours est composé de femmes et d'hommes, en proportion à peu près égale. La très grande majorité a obtenu un diplôme de maîtrise et plus de 15 % détiennent un doctorat. Tous ont été triés sur le volet et doivent répondre à des qualifications professionnelles précises pour assumer l'enseignement qu'on leur confie. Certains font carrière dans l'enseignement universitaire en donnant plusieurs cours dans une même année universitaire, soit dans le même établissement, soit en circulant entre plusieurs universités. D'autres chargés de cours viennent à l'université une ou deux fois par année pour y donner une formation très spécifique, reliée à leur expertise professionnelle.

Toutes et tous font preuve d'une **RÉELLE PASSION** pour transmettre leurs connaissances et assurer la relève dans leur profession selon les critères les plus exigeants.

Le titre de chargé de cours est une dénomination générale. Il inclut des désignations particulières selon les activités de formation : chargé d'enseignement, chargé de formation pratique, chargé de clinique, superviseur de stages, accompagnateur et *coach* en formation musicale, tuteur en formation à distance, formateur en disciplines pratiques. Leur dénominateur commun est le fait que tous ces enseignants n'appartiennent pas au corps professoral régulier, tout en étant partie prenante du corps enseignant qui assume la mission de formation des universités. Le statut de ces enseignants est celui de la non-permanence selon des contrats d'embauche à durée déterminée, pour la plupart de



15 semaines. Seul un petit nombre obtient des contrats plus longs, mais révocables à terme.

La présence des chargées et chargés de cours à l'université remonte à l'origine des divers établissements, les plus anciens comme les plus récents. Le recours à des chargés de cours, travailleurs précaires de l'enseignement, n'est pas

propre à l'organisation du travail dans les universités québécoises; il semble aussi se répandre partout dans les sociétés développées. Il existe même, depuis dix ans, une organisation informelle, *Coalition of Contingent Academic Labor*, assurant une concertation des groupes qui assument une semblable fonction en Amérique du Nord. Au Québec, depuis le milieu des années 70, la plupart des chargés de cours se sont organisés en syndicats professionnels. La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ–CSN) en regroupe plus de 8 000 dans la majorité des établissements universitaires.

La FNEEQ revendique la **RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION** des chargées et chargés de cours à l'université et de meilleures conditions de travail pour garantir la qualité de l'enseignement universitaire.

Elle est aussi active dans les coalitions qui militent pour un meilleur financement de base des universités et en faveur de l'accessibilité à la formation universitaire pour le plus grand nombre de citoyennes et de citoyens.

La contribution des chargées et chargés de cours est très diversifiée et largement répandue dans tous les établissements universitaires. On évalue présentement cette collaboration à 50 % de l'enseignement donné dans les universités québécoises, avec des variations d'un établissement à l'autre (tableau 1).



TABLEAU 1

Évaluation de la part d'enseignement donnée par les chargés de cours et les autres membres du corps enseignant dans les établissements universitaires, 2003-2004.

1^{er} cycle	UQAC	UQAT	UQO	U. Laval	U. Montréal (sans médecine)		
chargés de cours	52,7 %	54,5 %	67,0 %	41,7 %	51 %	<p>REMARQUE : À l'Université de Montréal, les données institutionnelles font une différence significative si on enlève l'enseignement donné à la Faculté de médecine, où très peu de chargés de cours enseignent.</p>	
professeurs	46,5 %	37,6 %	32,7 %	42,7 %	29 %		
autres	0,9 %	8,0 %	0,3 %	15,6 %	20 %		
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
2^e et 3^e cycle	UQAC	UQAT	UQO	U. Laval	U. Montréal (sans médecine)		
chargés de cours	32,2 %	49,1 %	45,0 %	16,3 %	8 %		
professeurs	67,8 %	49,6 %	54,3 %	77,0 %	76 %		
autres	0,0 %	1,2 %	0,7 %	6,7 %	16 %		
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
Tous les cycles	UQAC	UQAT	UQO	U. Laval	U. Montréal (sans médecine)	UQAM	UQAR
chargés de cours	48,4 %	53,8 %	62,4 %	35,1 %	36 %	57,4 %	54,5 %
professeurs	50,9 %	39,2 %	37,3 %	51,7 %	46 %	42,6 %	45,5 %
autres	0,7 %	7,0 %	0,4 %	13,2 %	18 %		
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Ce sont les chargés de cours qui assument, en très large partie, l'enseignement dans les centres hors campus, favorisant ainsi une extension des services de formation auprès des populations qui habitent loin des centres urbains. Les chargés de cours assurent aussi la majeure partie de l'enseignement aux adultes inscrits dans des certificats d'études universitaires qui se donnent en soirée et les fins de semaine.

Cet engagement pour l'accessibilité aux études universitaires **A TOUJOURS ÉTÉ UNE MISSION** que les chargées et chargés de cours ont prise à cœur pour l'avancement de la société québécoise.

Au cours des récentes décennies, la contribution des chargés de cours aux universités s'est élargie et ne se résume plus à la seule prestation de cours. En effet, cet élargissement des tâches recouvre de multiples activités d'ordres pédagogique et académique : encadrement des étudiantes et des étudiants dans leur cheminement de programme, révision et évaluation des programmes d'études, concertation au sein de ces programmes, développement pédagogique et création de matériel didactique, animation pédagogique et scientifique.

Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce à des ententes entre les syndicats et les administrations universitaires pour assurer l'intégration pédagogique des chargés de cours, et ce, depuis bientôt 20 ans.

Les chargées et chargés de cours occupent aussi des postes réservés dans les instances décisionnelles et dans d'autres structures académiques ou pédagogiques au sein des établissements, là où leur représentation est requise et très appréciée. C'est ainsi que leur intégration se fait peu à peu, réduisant la marginalité où ils étaient autrefois confinés.

LA QUALITÉ DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE

La qualité de la formation universitaire repose sur la pertinence des programmes de formation offerts par chaque établissement et sur le cheminement, bien guidé, des étudiantes et des étudiants au sein de ces programmes d'études. La qualité repose aussi sur le corps enseignant, sur la diversité et la complémentarité des enseignants, sur leur expérience pédagogique et professionnelle, sur le travail en équipe des formateurs. Les enseignantes et les enseignants apportent une contribution personnelle et collective à la formation d'une relève sociale et scientifique, ce qui est de la plus haute importance à l'université.

La qualité réside aussi dans un souci constant pour le développement de la pédagogie : il faut ajuster les méthodes d'enseignement, assurer l'intégration des technologies de l'information, développer du matériel pédagogique, etc. À l'université plus qu'ailleurs, la mise à jour des connaissances est essentielle, de même qu'un réel contact avec les milieux professionnels où s'exercera la carrière future des diplômés.

La qualité repose, en outre, sur des conditions de travail adéquates pour les enseignantes et les enseignants; celles-ci influent sur les conditions d'apprentissage des étudiantes et des étudiants et sur la poursuite de leurs études. Ceci suppose une disponibilité de ressources financières et humaines considérables que les gouvernements doivent assurer par un financement de base adéquat. Il s'agit là d'un héritage collectif qui doit être transmis entre les générations. C'est pourquoi les syndicats de chargés de cours revendiquent que les frais liés à la formation demeurent le plus bas possible.

La qualité exige, d'abord et avant tout, que la mission de formation et l'enseignement soient réellement valorisés à l'université, du moins autant que la mission de recherche. Cette qualité doit se retrouver également à tous les cycles de la formation; les étudiants de premier cycle y ont droit, tout autant que ceux des cycles supérieurs. Une formation intégrale comporte des aspects divers : intellectuels, pratiques, méthodologiques, professionnels et humanistes. Les apprentissages sont orientés en ce sens.





LA **QUALIFICATION** DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

Les chargées et chargés de cours sont conscients de leur apport à la formation universitaire, ils y engagent le meilleur de leurs expériences et de leurs connaissances. D'une année à l'autre, ils reviennent enseigner à l'université parce qu'ils aiment transmettre leur savoir et s'enrichissent d'un contact soutenu avec les étudiantes et les étudiants. Ils développent ainsi une réelle passion pour l'enseignement et ont la conviction que l'université a besoin de cette contribution.

En quoi les chargés de cours sont-ils qualifiés pour donner une formation universitaire ?

Ils sont choisis en fonction de leur compétence reconnue; celle-ci est certifiée par la détention d'un diplôme (maîtrise ou doctorat) et par une expérience professionnelle démontrée. On mesure minutieusement leurs capacités à satisfaire aux exigences pour chacun des cours qui leur est confié; on évalue aussi régulièrement leur prestation d'enseignement.

Les chargés de cours qui participent à la formation pratique sont des professionnels reconnus et actifs dans leur domaine d'activité. Ils sont souvent membres qualifiés d'un ordre professionnel, d'une association professionnelle ou d'une société savante. Ces personnes assurent une continuité entre le milieu de la pratique et celui de la formation d'une relève bien qualifiée en vue d'une carrière professionnelle.

Une large part des chargées et chargés de cours ont cumulé de nombreuses années d'expérience en enseignement universitaire. Ils ont ainsi développé une pédagogie adaptée à leur programme, dont ils connaissent très bien les objectifs et les finalités. Au cours des ans, ils ont rencontré de multiples cohortes d'étudiantes et d'étudiants et ils sont capables de parer à toutes les difficultés d'apprentissage.

Ils sont **MASSIVEMENT PRÉSENTS** dans presque tous les secteurs disciplinaires, et ce, à la grandeur du territoire du Québec. Ce sont eux qui enseignent dans les régions les plus éloignées, de Povungnituk à Gaspé.

Les chargés de cours sont responsables de la mise à jour des connaissances pour les contenus de leurs cours. Ils se tiennent informés des découvertes scientifiques, des nouvelles pratiques, des nouvelles méthodes dans leur domaine d'expertise et leur discipline. Plusieurs participent régulièrement à des colloques et à des congrès de sociétés savantes. Certains interviennent dans les débats publics où leur expertise est requise et reconnue. D'autres publient dans les revues scientifiques ou encore dans des revues de vulgarisation de connaissances et de savoirs pratiques.

De plus, il convient de reconnaître que les chargés de cours sont réellement habilités à transmettre une formation en recherche, car ils ont eux-mêmes, lors de leur formation, participé à une recherche reconnue par l'université afin d'obtenir leur diplôme.



Plusieurs sont toujours actifs en matière de recherche, en d'autres lieux liés à leur profession. Certains s'adonnent à la recherche libre ou à la création artistique, en donnant des concerts, des spectacles, en présentant des expositions ou en publiant des écrits littéraires, qui sont bien reçus par la communauté environnante.

C'est ainsi que les chargées et chargés de cours maintiennent la qualité de leur enseignement et œuvrent à une formation universitaire de haute qualité. Les étudiantes et les étudiants savent apprécier cette contribution à sa juste valeur. Ils ne font pas toujours une nette différence entre un enseignement donné par un professeur et un autre donné par un chargé de cours. En grande majorité, les étudiants se montrent généralement satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent lors de leur passage à l'université. Avec l'apport essentiel que constituent leur enseignement et leur expérience professionnelle, les chargées et chargés de cours participent structurellement à la vie universitaire. Cette implication ne peut que favoriser la réussite scolaire des étudiants qu'ils forment maintenant depuis des dizaines d'années.



L'ACCESSIBILITÉ ET LA RÉUSSITE

On oublie trop souvent que les universités reçoivent une très grande majorité d'étudiants inscrits au premier cycle des études, pour lesquels il s'agit souvent d'une formation terminale. Seule une minorité de ceux-ci poursuivra des études supérieures. En 2006-2007, le nombre d'étudiants inscrits à tous les cycles dans les universités québécoises dépasse les 250 000. De ce nombre, 77 % sont au premier cycle, soit au baccalauréat ou dans des certificats d'études (tableau 2). Selon Statistique Canada, le phénomène est semblable dans le reste du Canada : en 2004-2005, les inscrits au premier cycle représentaient 77,5 % du million d'étudiants universitaires canadiens (novembre 2006).

TABLEAU 2

Progression des inscriptions aux études de premier cycle dans l'ensemble des établissements universitaires au Québec (données CREPUQ, tableau 2.7).

▶ 1985-1986	196 634 étudiant-es
▶ 1995-1996	194 200 étudiant-es
▶ 2000-2001	187 518 étudiant-es
▶ 2003-2004	201 129 étudiant-es
▶ 2005-2006	203 330 étudiant-es
▶ 2006 (automne)	199 914 étudiant-es

REMARQUE : Les inscriptions au premier cycle représentent maintenant 77 % des étudiants à tous les cycles d'études. En 1985, cette proportion était de 86,8 %; en 2000, elle était de 80,2 %. Cette décroissance est due à la montée des inscriptions aux études de 2^e et de 3^e cycle.

On peut dire que les chargées et chargés de cours, qui donnent maintenant plus de 50 % de l'enseignement au premier cycle des études, ont largement contribué à la réussite des étudiantes et des étudiants, ce qui a permis une hausse considérable des diplômés depuis 2001. En effet, dans l'ensemble des universités québécoises, les diplômés du baccalauréat sont passés de 50 560 en 2000 à 64 360 en 2005 (hausse continue de 27,3 %). Le nombre de diplômés de certificats d'études universitaires a aussi connu une augmentation importante pour la même période : 14 110 à 19 580, une hausse de 38,7 % (tableau 3).

TABEAU 3

Progression des diplômés au premier cycle dans l'ensemble des établissements universitaires au Québec (CREPUQ, automne 2006, tableau 2.19).

▶	Année	Baccalauréats	Certificats ou diplômes
▶	1995	56 015	19 632
▶	1998	50 781	15 345
▶	2000	50 563	14 108
▶	2001	51 378	14 429
▶	2002	54 459	16 139
▶	2003	58 855	17 840
▶	2004	62 358	18 931
▶	2005	64 366	19 580

On remarque une croissance continue, de l'an 2000 à aujourd'hui.

Référence : *Le système universitaire québécois : données et indicateurs*. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), automne 2006. Statistique Canada : Le Quotidien, 7 novembre 2006. Effectifs universitaires. Données de CANSIM.

On peut affirmer que la qualité de la formation s'est maintenue et même accrue afin de permettre une telle réussite aux études, malgré les compressions budgétaires et le manque de ressources qu'ont dû subir les établissements universitaires depuis 1995.

Il demeure que la profession de chargé de cours universitaire n'est pas réellement connue ni valorisée par la population en général, du fait qu'elle n'est pas assez visible ou mise en valeur par les universités. Les syndicats de chargés de cours ont toujours fait des efforts pour mieux faire connaître leur contribution. Lors des consultations récentes sur l'avenir des universités, le ministre de l'Éducation du Québec a reconnu l'importance de leur apport à la formation universitaire et certains recteurs ont suivi son exemple par des déclarations publiques.

Les chargés de cours sont présents à l'université pour y rester encore longtemps.

Ils font partie de plein droit des structures académiques et **LEUR INTÉGRATION EST UN GAGE D'AVENIR** pour l'université québécoise.

Plusieurs considèrent l'apport des chargés de cours à la formation comme désormais indispensable. Celui-ci représente, en effet, une richesse pour les nouvelles générations d'étudiants.

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), **REPRÉSENTE PLUS DE 23 500 MEMBRES**. La FNEEQ-CSN regroupe notamment les chargées et chargés de cours de 8 universités, ainsi que les tuteurs et tutrices de la Télé-université, les maîtres de français langue seconde de l'Université Laval et les auxiliaires d'enseignement de l'Université Mc Gill.

- **Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec**
1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec)
H2K 4M5
514 598-2241 • fneeq.reception@csn.qc.ca
Télécopieur : 514 598-2190
www.fneeq.qc.ca
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'éducation aux adultes de l'Université Concordia**
514 848-2424, poste 8639
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval**
418 656-2202
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal**
514 343-7766
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal**
514 987-3495
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi**
418 545-5382
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais**
819 773-1692
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski**
418 724-1581
- **Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**
819 762-0971, poste 2281
- **Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université**
514 374-4241

Rédaction : Laval Rioux

Collaboration à la rédaction : Claire Tremblay

Graphisme : Denise Cotte • hublo@lechat.qc.ca

Photos : Claude Lafrance • clafrance@cooptel.qc.ca

Impression : Imprimerie CSN

Regroupement université



JANVIER 2007